



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 15259

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation des personnes souffrant de troubles psychiatriques ainsi que sur leur famille. 45 000 personnes victimes de troubles psychiatriques chroniques et/ou handicapées, dont 13 000 enfants, ne trouvent pas de place dans un établissement de soins ou éducatif adapté et ne sont donc pas correctement soignés. Aussi l'association « Droit aux soins et à une place adaptée » sollicite-t-elle la mise en place d'un programme à long terme, en particulier un plan de formation de personnels spécialisés et la cessation des fermetures des places existantes. En conséquence, elle lui demande de lui faire part des projets du Gouvernement en faveur de l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiatriques.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15259

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2003, page 2319